



# **SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

**TERRITOIRES**

**DE LA PLAINE DE ROMANS et de PEYRINS GEYSSANS**

**Année 2019**

**Rapport d'activité**

---

**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

*Siège:* 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

---

## SOMMAIRE

<b>1- CONTEXTE GENERAL.....</b>	<b>4</b>
<b>2- PRESENTATION GENERALE DES TERRITOIRES DE LA PLAINE DE ROMANS ET DE PEYRINS GEYSSANS.....</b>	<b>4</b>
2.1 PERIMETRES DES TERRITOIRES.....	4
2.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS .....	4
<b>3- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2019 .....</b>	<b>7</b>
3.1 ORIGINE DE L'EAU .....	7
3.2 VENTE D'EAU.....	8
3.3 RENDEMENT DES RESEAUX .....	10
3.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE .....	10
3.4.1 Consommation territoire Plaine de Romans.....	10
3.4.2 Consommation territoire Peyrins Geysans.....	10
<b>4- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES.....</b>	<b>11</b>
4.1 SECURITE PUBLIQUE .....	11
4.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE .....	11
4.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION.....	11
<b>5- TRAVAUX DE L'ANNEE 2019.....</b>	<b>11</b>
5.1 PRINCIPALES OPERATIONS DE MAINTENANCE.....	11
5.1.1 Travaux sur les stations.....	11
5.1.2 Travaux sur le réseau .....	12
5.1.3 Travaux facturés.....	12
5.2 OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2019 .....	13
<b>6- RELATIONS AVEC LES ABONNES.....</b>	<b>13</b>
6.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU.....	13
6.1.1 Tarification Agence de l'eau.....	13
6.1.2 Tarification pour les non professionnels.....	13
6.1.3 Tarification pour les professionnels .....	13

**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

*Siège:* 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

6.2 RELATIONS ABONNES .....	14
6.2.1 Continuité de service .....	14
6.2.2 Informations des clients.....	15
<b>7- LES PROJETS DU TERRITOIRES.....</b>	<b>15</b>
7.1 RENFORCEMENT DU RESEAU PARTIE NORD EST : PARMANS – ST LATTIER.....	15
<b>8- DONNEES FINANCIERES .....</b>	<b>16</b>
8.1 COMPABILITE ANALYTIQUE DES TERRITOIRES .....	16
8.1.1 Fonctionnement.....	16
7.1.2 Investissement .....	17
7.2 IMPAYES.....	18
7.2.1 Territoire Plaine de Romans.....	18
7.2.2 Territoire Peyrins Geysans.....	18
7.3 ENDETTEMENT DES TERRITOIRES.....	19
7.3.1 Territoire Plaine de Romans.....	19
7.3.2 Territoire Peyrins Geysans.....	19
<b>9- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS .....</b>	<b>19</b>
<b>10- MISE EN PLACE D’UN SITE WEB.....</b>	<b>20</b>

## 1- CONTEXTE GENERAL

L'hiver et le début de printemps 2019 ont été marqués par des précipitations importantes.

Des évènements climatiques violents et imprévisibles (2 épisodes de grêle) ont impacté les 2 territoires.

Par la suite, l'été et l'automne ont été très secs.

## 2- PRESENTATION GENERALE DES TERRITOIRES DE LA PLAINE DE ROMANS ET DE PEYRINS GEYSSANS

### 2.1 PERIMETRE DES TERRITOIRES

#### Territoire de la Plaine de Romans :

Communes de St Paul Les Romans, Parnans, Triors, Genissieux, Chatillon St Jean, Mours St Eusebe, St Lattier (38)

#### Territoire de Peyrins – Geysans :

Communes de Peyrins et de Geysans

### 2.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS

#### Station de pompage de « la Joyeuse » ou « Les Coteaux »

Prise d'eau dans la rivière de la Joyeuse à 50 m à l'amont de sa confluence avec l'Isère : plan d'eau sous l'influence du niveau du Barrage EDF de Pizançon sur l'Isère.

3 pompes d'exhaure monocellulaires de 750 m<sup>3</sup>/h à 30 m HMT, 90 Kw, 1 470 tr/mm  
un dégrilleur vertical

1 pompe Jockey horizontale 86 m<sup>3</sup>/h à 126 m HMT, 45 Kw, 1 480 t/mm sur variateur de vitesse  
5 pompes de reprise horizontaux de 500 m<sup>3</sup>/h à 130 m HMT, 190 Kw, 1 470 t/mm (dont 1 en secours)

Capacité de pompage de 1 600 m<sup>3</sup>/h, HMT 161 m

Puissance ENEDIS souscrite de 17 à 1 470 Kw (Segment C2 : HTA Télélevé : HTA5-CU)

---

#### **SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

*Siège:* 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

---

### Station de pompage de Mesonnier

Prise d'eau directe dans l'Isère

5 groupes de pompage verticaux de 335 m<sup>3</sup>/h à 194 m HMT, 231 Kw, 1 490 t/mm

Capacité de pompage de 1 800 m<sup>3</sup>/h, HMT 160 m

Puissance ENEDIS souscrite de 0 à 1 250 Kw (Segment C2 : HTA Télérelevé : HTA5-CU)

### Surpresseur de Châtillon

2 Pompes

Capacité de pompage de 400 m<sup>3</sup>/h

Pression amont de 4 à 9 bars

Pression aval 18 à 19 bars

Puissance ENEDIS souscrite de 0 à 190 Kw (Segment C3 : HTA non télérelevé : HTA5-CU)

### Surpresseur de « Génisseux » ou « Les Marais »

2 Pompes

Capacité de pompage de 300 m<sup>3</sup>/h

Pression amont de 4 à 9 bars

Pression aval 11 à 12 bars

Puissance ENEDIS souscrite de 6 à 60 Kw (Segment C4 tarif B.T. > 36 Kw LU)

### Forage de Chapoize

Forage dans la nappe Molasse Miocène d'une capacité de production nominale de 80 m<sup>3</sup>/h, à 120 m HMT

Pression de consigne 14 bars

Puissance ENEDIS souscrite de 1 à 120 Kw (Segment C4 tarif B.T. > 36 Kw LU)

### Forage de Gringet

Forage dans la nappe Molasse Miocène d'une capacité de production nominale de 80 m<sup>3</sup>/h, à 120 m HMT

Pression de consigne 14 bars

Puissance ENEDIS souscrite de 0 à 90 Kw (Segment C4 tarif B.T. > 36 Kw LU)

---

## **SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

**Siège:** 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

---

### Forage de La tour

Forage dans la nappe Molasse Miocène d'une capacité de production nominale de 120 m<sup>3</sup>/h à 170 m HMT

Pression de consigne 18 bars

Puissance ENEDIS souscrite de 0 à 156 Kw (Segment C4 tarif B.T. > 36 Kw LU)

### Forage de Chalands

Forage dans la nappe Molasse Miocène d'une capacité de production nominale de 80 m<sup>3</sup>/h, à 120 m HMT

Pression de consigne 13 bars

Puissance ENEDIS souscrite de 0 à 96 Kw (Segment C4 tarif B.T. > 36 Kw LU)

### Forages de Peyrins et de Geysans lieu dit « La Savasse »

2 Forages dans la nappe Molasse Miocène d'une capacité de production nominale unitaire de 60 m<sup>3</sup>/h, à 120 m HMT

Alimentation électrique commune au 2 forages

Puissance ENEDIS souscrite de 18 à 78 Kw (Segment C4 tarif B.T. > 36 Kw LU)

### 3- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2019

#### 3.1 ORIGINE DE L'EAU

L'eau distribuée sur le territoire de la plaine de Romans provient en majeure partie des prises d'eau dans la rivière Isère. Un complément est apporté par des forages dans la nappe "Molasse Miocène".

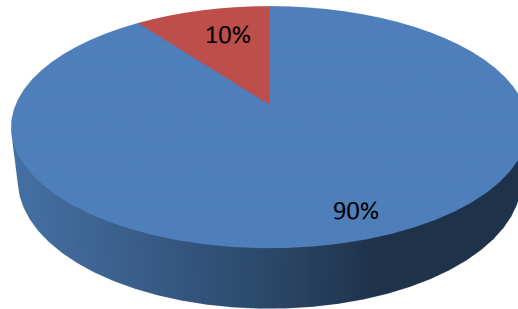
L'eau distribuée sur le territoire de Peyrins-Geysans provient uniquement de la nappe « Molasse miocène ».

Ressources	Station de pompage	volume prélevés (m3)
Isère	Joyeuse	1 147 664
Isère	Messonier	1 606 030
<b>Total Isère</b>		<b>2 753 694</b>
Nappe Molasse Miocène	Chalans	21 072
Nappe Molasse Miocène	La Tour	115 185
Nappe Molasse Miocène	Chapoize	134 097
Nappe Molasse Miocène	Gringet	47 261
Nappe Molasse Miocène	Peyrins	26 721
Nappe Molasse Miocène	Geysans	13 785
<b>Total Nappe Molasse Miocène</b>		<b>358 121</b>
<b>Total général</b>		<b>3 111 815</b>

Les intempéries ont engendré une baisse de 25% du prélèvement par rapport à 2018, malgré une année relativement sèche.

## Répartition des prélèvements

■ Total Isère ■ Total Nappe Mollase miocène



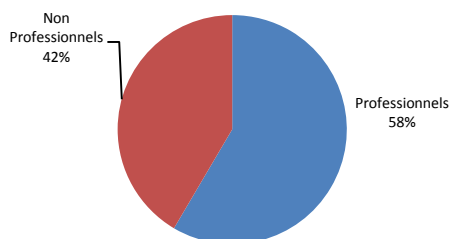
### 3.2 VENTE D'EAU

Territoire de la Plaine de Romans :

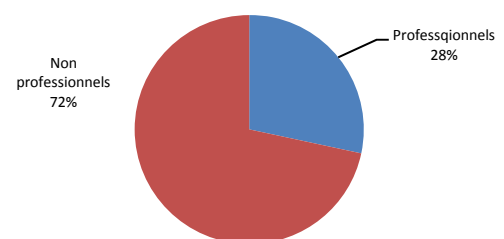
TOTAL						
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre de bornes	nombre de clients
Plaine de Romans	14229	1906	2 789 344	2 790 786	990	572
<b>Total</b>	<b>14229</b>	<b>1906</b>	<b>2 789 344</b>	<b>2 790 786</b>	<b>990</b>	<b>572</b>

Les volumes consommés et facturés ont diminué de près de 30% par-rapport à 2018.

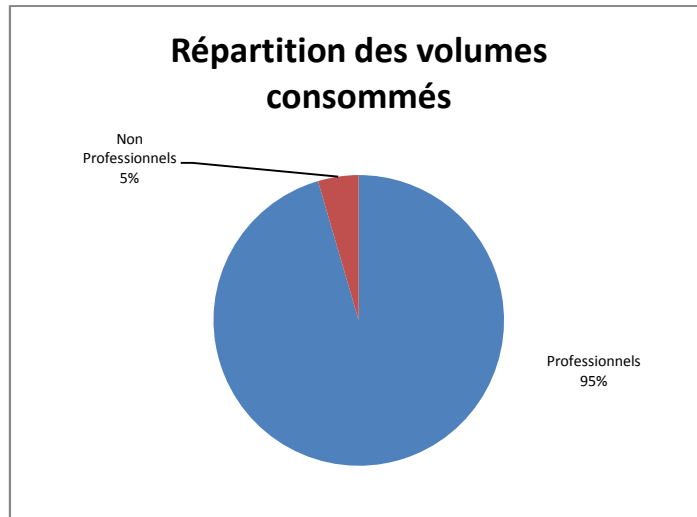
### Répartition du nombre de prises



### Répartition du nombre de clients







NON PROFESSIONNELS									
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre de bornes	nombre de clients	Débit souscrit par ab	Conso annuelle par ab	Facturation annuelle par ab
Plaine de Romans	1999	0	126 191	127 633	411	410	4,86	63	64
<b>Total</b>	<b>1999</b>	<b>0</b>	<b>126 191</b>	<b>127 633</b>	<b>411</b>	<b>410</b>			

PROFESSIONNELS								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre de bornes	nombre de clients	Débit souscrit par ha	Conso annuelle par ha
Plaine de Romans	12 230	1 906	2 663 153	2 663 153	579	162	6,42	1 397
<b>Total</b>	<b>12 230</b>	<b>1 906</b>	<b>2 663 153</b>	<b>2 663 153</b>	<b>579</b>	<b>162</b>		

Territoire de Peyrins – Geysans :

Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre de bornes	nombre de clients	Débit souscrit par ha	Conso annuelle par ha
Peyrins - Geysans	0	23	42 531	42 531	12	9	0,00	1 821

Les volumes consommés et facturés ont diminué de 26% par rapport à 2018.

**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

*Siège:* 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

### 3.3 RENDEMENT DES RESEAUX

Le rendement correspond au rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers et le volume d'eau prélevé et introduit dans le réseau de distribution.

Il s'agit d'un indicateur de performance du réseau. Plus il est élevé, moins les pertes (fuites, erreurs / imprécisions de comptage) sont importantes.

Territoires	Rendement
Plaine de Romans	90,82%
Peyrins Geyssans	105,00%

Les volumes mesurés sur le Territoire de Peyrins-Geyssans devront être contrôlés.

### 3.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE

#### 3.4.1 CONSOMMATION TERRITOIRE PLAINE DE ROMANS

La consommation totale pour l'année 2019 est de 2 450 000 Kwh.

Soit une consommation de 0.878 Kwh/m<sup>3</sup> consommé.

**Ratio financier : 0.052 € H.T./m<sup>3</sup> facturé (abonnement inclus)**

Remarques : ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la Compagnie Nationale du Rhône.

#### 2.4.2 CONSOMMATION TERRITOIRE PEYRINS GEYSSANS

La consommation totale pour l'année 2019 est de 26 000 Kwh.

Soit une consommation de 0.611 Kwh/m<sup>3</sup> consommé.

**Ratio financier : 0.075 € H.T./m<sup>3</sup> facturé (abonnement inclus)**

Remarques : ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la Compagnie Nationale du Rhône.

**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

*Siège:* 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

## 4- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES

### 4.1 SECURITE PUBLIQUE

Néant

### 4.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE

Aucun contrôle effectué en 2019.

### 4.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION

Aucun contrôle effectué en 2019.

## 5- TRAVAUX DE L'ANNEE 2019

### 5.1 PRINCIPALES OPERATIONS DE MAINTENANCE

#### 5.1.1 TRAVAUX SUR LES STATIONS

Peyrins Geysans	Forage de Peyrins : renouvellement débitmètre
-----------------	---

### 5.1.2 TRAVAUX SUR LE RESEAU

Réseau Plaine de Romans	Déplacement conduite sous terrain « Bonnet Matériaux » à Chatillon-St Jean
Réseau Plaine de Romans	4 Fuites sur réseau
Réseau Plaine de Romans	10 fuites sur bornes
Réseau Plaine de Romans	10 renouvellements de vannes (réseau ou vidange)
Réseau Plaine de Romans	44 renouvellements compteurs
Réseau Plaine de Romans	20 remise en conformité de bornes limiteurs de débit et régulateur de pression)

### 5.1.3 TRAVAUX FACTURES

<b>Territoire de la Plaine de Romans et Peyrins-Geysans</b>	<b>Nb</b>
Pose d'un compteur et création d'un branchement	0
Fourniture, pose d'une nouvelle borne et nouvelle sortie	0
Fourniture et pose d'une vanne	2
Réparation, changement et modification d'une borne	0
Réparation de conduite	2
Changement compteur (sur borne ou branchement)	35

Néant

## 6- RELATIONS AVEC LES ABONNES

### 6.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU

#### 6.1.1 TARIFICATION AGENCE DE L'EAU

Pour la saison 2019, la facturation de la redevance agence de l'eau uniformisée au SID fixée par délibération du 21 mars 2019 est de 0,007€/m<sup>3</sup>.

#### 6.1.2 TARIFICATION POUR LES NON PROFESSIONNELS

Le prix de vente pour les particuliers a également été uniformisé à l'ensemble du SID par délibération du 21 mars 2019 :

- 1 m<sup>3</sup>/h ..... 72,47 € TTC
- 3 m<sup>3</sup>/h ..... 93,18 € TTC
- 5 m<sup>3</sup>/h ..... 124,23 € TTC
- 10 m<sup>3</sup>/h ..... 207,05 € TTC
- 15 m<sup>3</sup>/h..... 353,50 € TTC
- 20 m<sup>3</sup>/h..... 505,00 € TTC
- 30 m<sup>3</sup>/h..... 656,50 € TTC

Le prix du m<sup>3</sup> pour 2019 est de 0,125 € HT soit 0,131875 € TTC avec des minimums de facturation appliqués à chaque débit souscrit :

- pour les 1 m<sup>3</sup>/h et 3 m<sup>3</sup>/h..... 150 m<sup>3</sup> minimum
- pour les 5 m<sup>3</sup>/h..... 300 m<sup>3</sup> minimum
- pour les 10 m<sup>3</sup>/h..... 500 m<sup>3</sup> minimum

Soit une facture de 108,29 €HT pour un compteur – 1 m<sup>3</sup>/h – 300 m<sup>3</sup>/an

#### 6.1.3 TARIFICATION POUR LES PROFESSIONNELS

---

### **SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

*Siège:* 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

---

### Territoire Plaine de Romans

Pour la saison 2019, le prix de vente a été fixé à (délibération du 21/03/2019) :

- ▶ Abonnement à la surface... ha ..... 91,00 € H.T./ha
- ▶ Abonnement au débit ...m3/h ..... 6,40 € H.T./ha
  
- ▶ Part au m3..... 0,075 €.H.T./m3

Soit une facture de 381,80 € H.T. pour une prise - 7 m3/h - 1 ha – 3000 m3/ha

### Territoire Peyrins Geysans

Pour la saison 2019, le prix de vente a été fixé à (délibération du 21/03/2019) :

- ▶ Abonnement à la surface..... 201,00 € H.T./ha
  
- ▶ Part au m3..... 0,104 €.H.T./m3

Soit une facture de 534,00 € H.T. pour une prise - 7 m3/h - 1 ha - 3000 m3/ha

## 6.2 RELATIONS ABONNES

### 6.2.1 CONTINUITE DE SERVICE

Mise en service des réseaux :

Remplissage sur la Plaine de Romans à partir du 15 Mars.

Le reste échelonné sur 15 premiers jours d'avril.

Problème de ressources :

Néant

Problèmes de capacité de pompage par rapport à la demande :

Néant

Arrêt des réseaux : 31 octobre 2019

---

**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

*Siège:* 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

---

---

## 6.2.2 INFORMATIONS DES CLIENTS

Informations en bas de facture comportant :

- Les quotas 2019 : 4800 m<sup>3</sup>/ha
- La création du site Internet du SID

## 7- LES PROJETS DU TERRITOIRES

### 7.1 RENFORCEMENT DU RESEAU PARTIE NORD EST : PARMANS – ST LATTIER

Le territoire de la Plaine de Romans dispose d'une autorisation de prélèvement de 800 m<sup>3</sup>/h dans l'Isère sur la commune de St Lattier (arrête préfectoral d'autorisation temporaire de prélèvement n°2014094-0025 du 04/04/2014).

Une étude de faisabilité du renforcement de la partie Nord Est du réseau situé sur les communes de Parmans et de St Lattier a été réalisée en décembre 2013 par le bureau d'études Ca Eau. Cette étude examine également les possibilités de substituer les forages dans la nappe Molasse Miocène par ce nouveau prélèvement dans la rivière Isère.

Au vu des coûts importants de réalisation de ce projet, le territoire de la Plaine de Romans a choisi de privilégier le contrôle et la mise en conformité des limiteurs de débit des bornes pour limiter les problèmes de pression sur les secteurs de St lattier/Chatillon : antenne « Des bardons » et secteur Chatillon : antenne « Le Clôt ».

De plus, le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) de la nappe « Mollasse-Miocène et alluvions de la plaine de Valence » est en cours d'élaboration. Ce SAGE va déterminer la gestion des eaux pompées par les forages de Chalans – Chapoize – Gringet – La tour – Peyrins et Geyssans.

## 8- DONNEES FINANCIERES

### 8.1 COMPABILITE ANALYTIQUE DES TERRITOIRES

Ces données sont issues de la comptabilité analytique par territoire du SID

#### 8.1.1 FONCTIONNEMENT

Les montants des dépenses de fonctionnement sont les suivants :

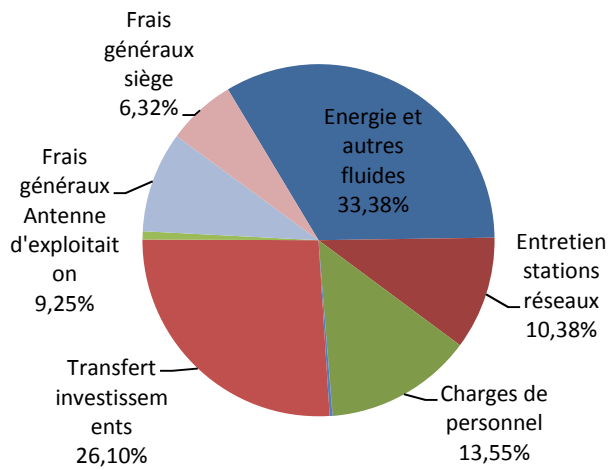
	PLAINE DE ROMANS	PEYRINS GEYSSANS
TOTAL DES DEPENSES	438 106,34 €	7 771,21 €

Le tableau suivant présente les montants des recettes de fonctionnement ainsi que les résultats pour les trois réseaux :

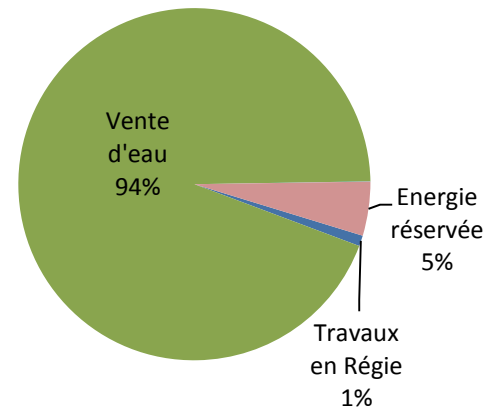
	PLAINE DE ROMANS	PEYRINS GEYSSANS
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	552 420,40 €	9 423,77 €
RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	114 314,06 €	1 652,55 €
Résultats / Recettes de vente d'eau	22,01%	18,13%



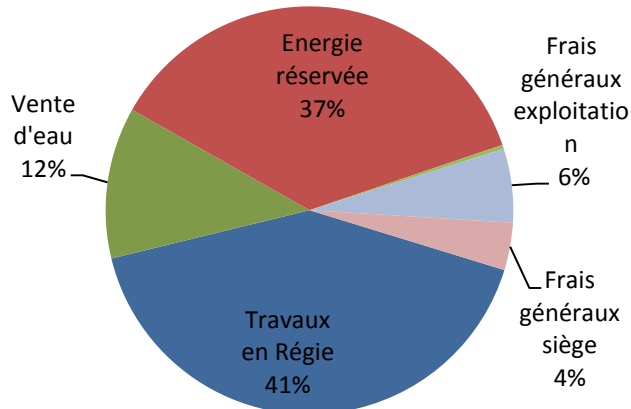
### Année 2019 : Plaine de Romans : Dépenses



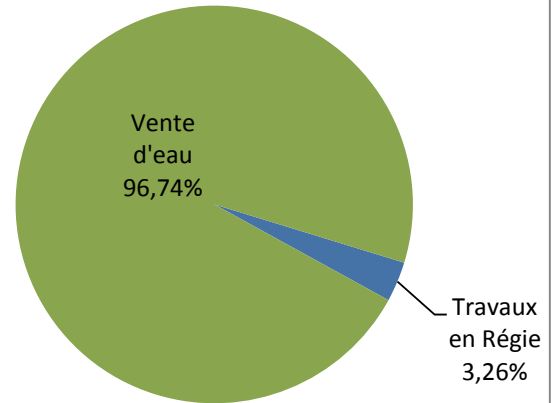
### Année 2019 : Plaine de Romans : Recettes



### Année 2019 : Peyrins Geysans : Recettes



### Année 2019 : Peyrins Geysans : Recettes



## 7.1.2 INVESTISSEMENT

Les montants des dépenses d'investissement sont les suivants :

	PLAINE DE ROMANS	PEYRINS GEYSSANS
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19 828,81 €	1 413,90 €

Le tableau suivant présente les montants des recettes d'investissement ainsi que les résultats pour les trois réseaux :

	PLAINE DE ROMANS	PEYRINS GEYSSANS
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	114 394,40 €	2 843,44 €
RESULTATS Section investissements à cumulés avec les années précédentes	94 565,69 €	1 429,54 €
Résultats avec report (à titre indicatif)	308 542,43 €	10 309,03 €

## 7.2 IMPAYES

### 7.2.1 TERRITOIRE PLAINE DE ROMANS

Au 25/11/2019, les restes à recouvrer sont les suivants :

- exercice antérieurs	:	19 782,99 €
- exercice 2017	:	0,00 €
- exercice 2018 :	:	1 789,18 €
- exercice 2019 :	:	40 790,68€

Soit un taux d'impayés de 15,52 %

### 7.2.2 TERRITOIRE PEYRINS GEYSSANS

Au 25/11/2019, les restes à recouvrer sont les suivants :

- exercice antérieurs	:	0,00 €
- exercice 2017	:	0,00 €
- exercice 2018 :	:	0,00 €
- exercice 2019 :	:	1 484,39 €

Soit un taux d'impayés de 29,98 %

Il convient de noter qu'une partie non négligeable de ces impayés pourra encore être recouvrée ultérieurement.

## 7.3 ENDETTEMENT DES TERRITOIRES

### 7.3.1 TERRITOIRE PLAINE DE ROMANS

Annuité 2018 : 11 548.23 € se décomposant en :

- Intérêts : 1 361,44 €
- Remboursement du capital : 10 186,79 €

### 7.3.2 TERRITOIRE PEYRINS GEYSSANS

Aucun emprunt en cours

## 9- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS

Le Syndicat d'Irrigation Drômois souhaite attirer l'attention de tous ces membres sur les difficultés rencontrées dans la gestion du développement des constructions sur les communes. Les réseaux d'irrigation sont essentiellement implantés en terrain privé et ont été créés sans l'inscription des servitudes associées au service de la propriété foncière. Les propriétaires se sont engagés à informer leur successeur de la présence de la servitude lors de toute opération de vente. Malheureusement, cette démarche est rarement effectuée. Certains propriétaires ne connaissent pas ou font semblant de ne pas connaître la présence d'une canalisation sous leur terrain. Cette situation a plusieurs conséquences notamment dans les zones urbanisées:

- Risque pour les riverains en cas de rupture de conduite : la pression d'un réseau d'irrigation est comprise entre 10 et 25 bars !!!!
- Difficultés d'intervention pour les équipes du SID pouvant entraîner une rupture de la continuité du service pendant plusieurs jours.
- Dégradations potentielles des équipements du SID en cas de terrassement par le propriétaire ou son prestataire

Nous demandons donc aux communes :

- de bien vouloir signaler la présence des canalisations d'irrigation lors de tout document urbanisme (certificat d'urbanisme – déclaration de travaux – permis de construire – permis de lotir – permis d'aménager etc...). Seule la concertation amont avec les porteurs de projet permettra au SID d'étudier des solutions techniques et économiques permettant de rendre les projets compatibles avec la présence des réseaux d'irrigation,

---

**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

*Siège:* 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

- de ne pas classer constructible les parcelles avec une canalisation d'irrigation sans concertation au préalable avec le SID,
- de rappeler à tous les porteurs de projet la nécessité de faire les démarches **obligatoires** de DT : déclaration de projet de travaux (à faire par le Maître d'ouvrage) et DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux (à faire par l'entreprise de terrassement) auprès de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) : fichier regroupant les plans des réseaux de tous les gestionnaires y compris le SID. Cette démarche doit être faite également en terrain privé.

Nous souhaitons également attirer l'attention des communes sur les points suivants :

- le SID n'a pas les moyens de régulariser les servitudes liées à ses canalisations,
- le SID n'a pas les moyens financiers de prendre seul en charge les déplacements de conduite.

Nous comptons sur la vigilance de tous et notamment des communes pour éviter les situations que nous avons connues ces dernières années notamment sur les communes d'Etoile sur Rhône – Upie – Montélimar.

## 10- MISE EN PLACE D'UN SITE WEB

Un site d'information du SID sera mis en place au courant de l'année 2019

[www.syndicat-irrigation-dromois.fr](http://www.syndicat-irrigation-dromois.fr)